

**DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL
DE TOULOUSE**

**GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHÉNOMÈNES
AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS**

SAINT GERMAIN EN LAYE (78)

07 JUILLET 2007

ANALYSE DE PHOTOS

Le Responsable du GEIPAN,

J. PATENET

1. DESCRIPTION DU CAS

Le 7 juillet 2007 à Bellegarde (45) un témoin assiste à un mariage au cours duquel de nombreuses photographies sont prises. Lors de l'examen des photos, le témoin découvre des taches qu'il ne peut identifier. Le 27 octobre il fait une déposition à la brigade de St Germain en Laye à qui il confie les photos.

2. ELEMENTS DISPONIBLES

Nous sommes en présence d'un cas qui ne comporte pas d'observations visuelles. Nous disposons de 3 photos sur lesquelles on peut distinguer un certain nombre de points noirs.

La première photo nommée Dimage 1 a été prise le 7 juillet à 17h15 avec un appareil Konica Minolta type Dimage Z20.

Les deux autres photos nommées Kodak 1 et Kodak 2 ont été prises avec un appareil Kodak C330. Malheureusement la date de prise de vue indiquée est le 1^{er} janvier 2005, ce qui indique que la datation de l'appareil n'était pas réglée. La seule information utilisable est que les 2 photos ont été prises à 28 secondes d'écart.

Ci-dessous un tableau indiquant les caractéristiques des prises de vue.

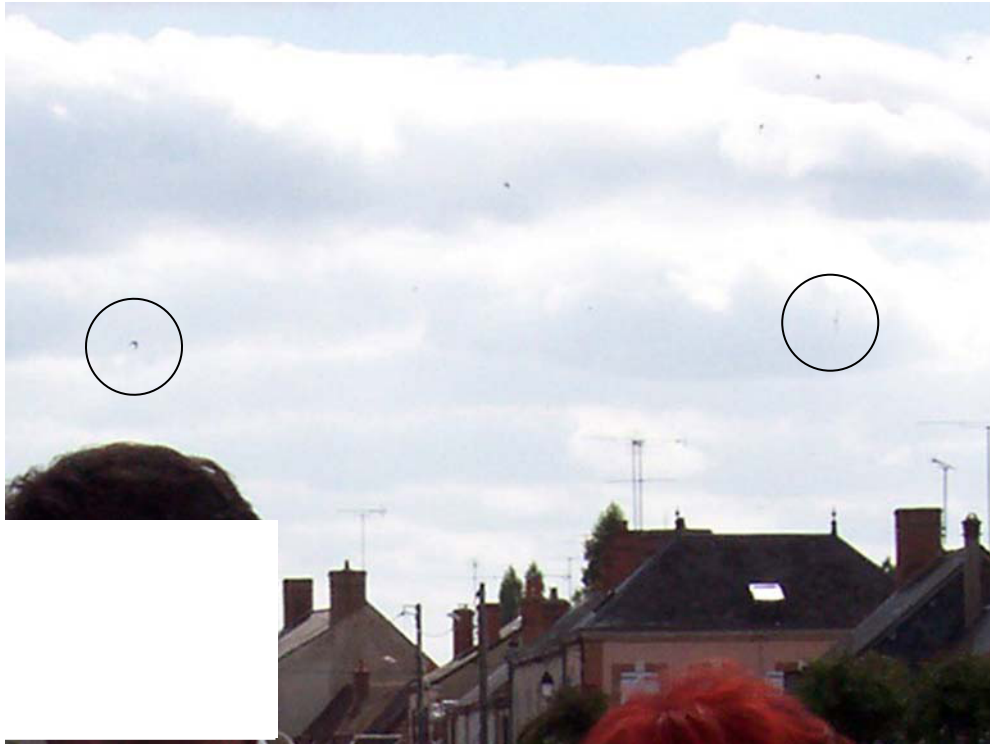
Photo	Appareil	Date	Heure	Ouverture	Focale	Vitesse	ISO
Dimage 1	Dimage Z20	07/07/07	17h15mn17s	F4.8	12.4 mm	1/250	50
Kodak 1	Kodak C330	01/01/05	12h53mn49s	F6.1	8.7 mm	1/437	80
Kodak 2	Kodak C330	01/01/05	12h54mn17s	F6.1	8.7 mm	1/443	80

3. ANALYSE

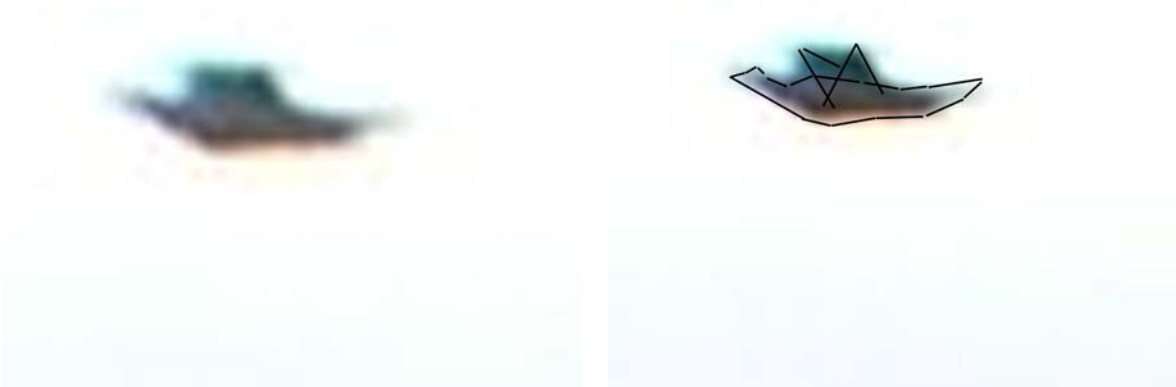
Le témoin indique que « l'OVNI » est présent sur des photos prises entre 17h30 et 18h15 et qu'il est pratiquement immobile. Ce point ne ressort absolument pas de l'examen des photos qui montre des points différents sur toutes les photos dont on peut effectivement penser (malgré les erreurs de datation) qu'elles ont été prises dans un espace de temps limité compte tenu de la luminosité relative.

La simple superposition des 2 photos Kodak, prises à la même focale, montre la différence de position des différents points, ce qui indique au contraire du témoignage, une certaine rapidité de déplacement.

Enfin, un simple zoom sur les points des photos Kodak 1 et 2 permet d'identifier facilement des oiseaux en vol.



Même s'il est possible de faire d'autres interprétations, un petit traitement de la tache de la photo Dimage 1 permet également de distinguer un oiseau en vol, hypothèse renforcée par la présence évidente d'oiseaux sur les autres photos.



Il est donc avéré que les points relevés sur les photos ne sont de simples passages d'oiseaux dans le champ des prises de vue.